

# Peut-on faire aujourd'hui confiance aux autorités romaines ?

## INTRODUCTON

Depuis 1958 et la mort du Pape Pie XII, le libéralisme a pris le pouvoir à Rome.

- Jean XXIII ouvrit toutes grandes les portes aux ennemis de l'Église, en se moquant de ces « prophètes de malheur » qui n'avaient pas su voir et comprendre l'esprit de la « nouvelle Pentecôte ».
- Paul VI, humaniste à l'esprit double, introduisit la fumée de la révolution française dans l'Église : liberté, égalité, fraternité.
- Jean-Paul II devint le grand chef des droits de l'homme et de la nouvelle religion universelle.
- Benoît XVI dissout ce qui reste de la vérité dans la liberté de conscience et l'œcuménisme.
- Avec François, le fond du gouffre semble atteint.

Saint Pie X avait vu cette corruption doctrinale et morale dès 1903 : « Nous éprouvions une sorte de terreur à considérer les conditions funestes de l'humanité à l'heure présente. Peut-on ignorer la maladie

si profonde et si grave qui travaille, en ce moment bien plus que par le passé, la société humaine, et qui, s'aggravant de jour en jour et la rongant jusqu'aux moelles, l'entraîne à sa ruine ? **Cette maladie, Vénérables Frères, vous la connaissez, c'est, à l'égard de Dieu, l'abandon et l'apostasie** » (*E Supremi Apostolatus*)

Saint Pie X était très ferme, et les modernistes qui réclamaient toujours plus de liberté n'aimaient pas sa doctrine. Le courage est une vertu nécessaire pour se battre comme un Catholique doit le faire, affirmant publiquement la Royauté Sociale du Christ, contre la lâcheté de ceux qui veulent être en paix avec le monde et son esprit.

## OPERATION SURVIE

Le 30 juin 1988, Monseigneur LeFebvre consacrait quatre Évêques pour sauver le sacerdoce et le saint sacrifice de la Messe.

Que pouvait-il faire d'autre quand ceux qui occupaient le siège de Rome demandaient à l'Espagne, à l'Italie, à la Colombie, au Valais suisse, à tous les pays d'Amérique latine ... de ne plus reconnaître la religion Catholique comme religion d'état, au nom de la liberté de

conscience et de la liberté religieuse, quand Jean-Paul II plaçait toutes les religions sur le pied d'égalité avec la véritable épouse du Christ, l'Église Catholique, le 25 janvier 1986, à Assise ?

Certains pensaient néanmoins que ce serait une bonne chose pour la Tradition Catholique d'être reconnue par l'église de Vatican II, pour essayer de la changer de l'intérieur. Quelle folie : le bon sens nous dit qu'en se soumettant à la Rome d'aujourd'hui, on se placerait nécessairement sous l'autorité d'une Rome qui détruit la Tradition même de l'Église Catholique.

Comment pourrions-nous combattre pour la Tradition en nous plaçant sous l'autorité de ceux-là même qui veulent la détruire ? La mauvaise foi de Rome n'est-elle pas suffisamment évidente. Si vous mettez une bonne pomme dans un panier de pommes pourries, c'est toujours la bonne qui devient mauvaise et jamais le contraire !

Si nous étions reconnus par la Rome moderniste, comment pourrions-nous publiquement dénoncer ses erreurs ? Comment pourrions-nous rejeter ses nouveaux sacrements, son nouveau catéchisme et son nouveau code de Droit Canon en nous plaçant sous l'autorité de ceux qui les utilisent constamment ? Ce serait nous jeter dans la gueule du loup !

## **LE COMBAT POUR LA FOI EST-IL GAGNE ?**

**Nous ne pouvons pas travailler même pendant une courte période de temps avec des gens contaminés sans être lentement mais sûrement contaminés nous-mêmes.**

C'est la raison pour laquelle Rome, maîtresse absolue en patience et diplomatie, n'oblige plus les Prêtres de la Tradition voulant rejoindre l'église de Vatican II à

signer des conditions doctrinales. Le fruit pourri est déjà prêt à tomber !

Cela n'est pas suffisant de prêcher la Vérité ; les erreurs doivent être condamnées, car la Vérité exige la condamnation de son contraire. Nous sommes aujourd'hui plus que jamais exposés à perdre lentement l'esprit de combat si nous pensons que la crise de la Foi est terminée, Benoît XVI ayant déclaré en juillet 2007 que la Messe traditionnelle n'avait jamais été interdite. Dans les circonstances actuelles, accepter un accord avec les autorités romaines ne serait rien d'autre qu'un suicide !

## **LES FAITS SONT LES FAITS**

Étudions objectivement les faits à la lumière de la Foi Catholique. Nous sommes bien obligés de reconnaître que tous ceux qui ont fait confiance aux autorités romaines depuis juin 1988 ont, dans la pratique, été obligés de mettre en veilleuse d'une manière ou d'une autre, l'affirmation de la doctrine traditionnelle de l'Église.

Il est évident que Rome essaie de diviser nos forces pour conquérir. Nous assistons à une multiplication, non par addition mais par division ! L'esprit combatif a presque totalement disparu, et les soldats ne protègent plus le pays.

Quand un homme qui aimait la Vérité cesse de l'aimer, il ne va pas annoncer qu'il a abandonné son poste ; il commence à ne plus haïr le mal avec la même vigueur. !

Voyons quelques faits.

- **La Sainte Messe** : toutes les sociétés religieuses qui ont passé un accord avec Rome ont dû reconnaître la légitimité et l'orthodoxie de la nouvelle messe, et souvent de la concélébrer (par exemple Monseigneur Rifan de Campos le 8 décembre 2004). La

Fraternité Saint Pierre enseigne maintenant que « de célébrer la nouvelle messe ne constitue pas un désordre moral objectif ».

- **La liberté religieuse** est reconnue par tous ces groupes, et ils considèrent qu'il est parfaitement possible d'accepter d'une manière traditionnelle le décret « *Dignitatis Humanae* » de Vatican II sur la liberté religieuse. Ils ne cherchent plus à interpréter le Concile Vatican II à la lumière de la Tradition mais plutôt à interpréter la Tradition à la lumière du Concile !

- On pourrait constater les mêmes choses concernant **la nouvelle ecclésiologie, l'œcuménisme et le nouveau code de Droit Canon**. Ces sociétés, ralliées à l'église moderne, ont été d'une discrétion de violette pour condamner les derniers scandales romains en matière de doctrine.

## **LES DANGERS DE CE LIBERALISME**

Les institutions *Ecclesia Dei* ne parlent que des questions liturgiques, mais oublient d'aborder les problèmes d'ordre doctrinal et moral ! Or, les problèmes de Vatican II sont d'abord des problèmes théologiques, c'est-à-dire de doctrine.

Non seulement l'esprit du monde s'est introduit dans l'Église mais on est bien obligé de constater qu'**un compromis dans l'intelligence conduit inévitablement à un compromis moral dans la volonté**.

**Après avoir accepté de céder sur ce qui est considéré comme points secondaires de doctrine, l'âme s'habitue à céder sur ce qui est maintenant considéré comme points secondaires de la morale.**

Les Ralliés ont donc accepté de mettre le bout du doigt dans la bouche du Démon en invitant les fidèles à pactiser avec l'erreur pour la paix des ménages.

Donnons quelques exemples éloquentes :

- Nombreux sont ceux qui acceptent de participer aux adorations du Très Saint Sacrement dans les églises modernes, sachant pertinemment que la sainte hostie a été consacrée avec une nouvelle messe de validité plus que douteuse.

Il ne faudrait pas oublier que Monseigneur Lefebvre nous disait que les nouvelles messes étaient de plus en plus fréquemment invalides à cause des mutations substantielles introduites dans la matière ou la forme et l'intention souvent viciée du ministre.

Les parents de Saint Jean Marie Vianney refusaient catégoriquement d'assister à la Messe traditionnelle, pourtant valide, célébrée par le curé jureur du village, parce que ce dernier avait accepté la Constitution civile du clergé de la Révolution française !

- De même, les Ralliés reçoivent les Sacrements de Confirmation et d'Extrême-Onction donnés dans l'église de Vatican II, malgré le doute sérieux concernant leur validité.

En effet, les Évêques modernistes ne suivent plus les règles traditionnelles pour la confection du Saint Chrême et de l'huile des Infirmes. Si ces Sacrements sont invalides, ils ne confèrent ni la grâce sacramentelle, ni la grâce sanctifiante.

## **UNE QUESTION D'HONNEUR**

Nous avons été formés par Monseigneur Lefebvre qui a donné sa vie pour garder les Traditions de l'Église Catholique. Sans lui il n'y aurait pratiquement plus rien : ni Messe, ni Sacerdoce, ni Sacrement de Pénitence.

Il devrait être évident, pour tous ceux qui ont connu ce que fut le combat de Monseigneur Lefebvre, que la justice la

plus élémentaire leur interdit d'accepter un accord avec les autorités romaines avant que l'injustice faite à sa personne et à sa réputation ait été réparée et que ces autorités soient retournées à la Foi Catholique.

C'est une question d'honneur non seulement pour la mémoire de Monseigneur Lefebvre, mais aussi pour tous ceux qui se sont battus avec lui contre vents et marées depuis les premiers signes de la révolution après la mort du Pape Pie XII en 1958.

La condamnation sauvage de Monseigneur Lefebvre est une injustice qui doit être réparée. Accepter un accord avec les autorités romaines d'aujourd'hui n'est rien d'autre qu'une gifle en pleine face donnée à cet Évêque qui nous est si cher et à qui nous devons tant.

## **CONCLUSION**

Il est évident que les autorités romaines derrière Benoît XVI travaillent inlassablement à imposer partout les principes révolutionnaires du Concile Vatican II : la liberté de conscience et de religion, l'égalité de la collégialité et la fraternité de l'œcuménisme.

Un esprit humaniste protestant, celui de la maçonnerie, de la Révolution française, du communisme, de la démocratie ... a pénétré dans l'église.

Monseigneur Lefebvre nous avait prévenus que le contrôle des institutions de l'Église par des instruments infidèles et des apostats entraînerait la ruine de la Foi des fidèles et du clergé en stérilisant les instruments de la grâce, ouvrant ainsi la porte à toutes les puissances de l'enfer.

Ils veulent la destruction de la société Catholique, centrée sur Dieu, pour voir naître une nouvelle société, toute centrée sur l'homme, préparant ainsi le terrain pour une troisième société, dirigée cette fois par le Démon lui-même.

La Mère de Dieu avait prophétisé à la Salette en 1846 : « Rome perdra la Foi et deviendra le siège de l'Antéchrist ».

Lentement mais sûrement, la laïcisation de toutes les sociétés a pris la place du Règne Social de Notre Seigneur Jésus Christ, au nom de la dignité de tous les êtres humains. Le rêve du Démon s'est réalisé : de voir l'église adorer la créature au lieu d'adorer le Créateur.

Mais Dieu est le maître : « Les forces du mal ne prévaudront point contre Mon Église ».

**Il est clair et évident qu'on ne peut en aucun cas avoir confiance dans les autorités romaines qui ont pris possession des postes clefs dans l'Église.**

Monseigneur Lefebvre nous le disait le 20 juin 1988 : « **Si j'avais accepté cet accord avec Rome, en gardant les points que nous venions de signer, et en les mettant en pratique, j'aurais accompli alors une 'Opération Suicide'. Nous n'avions pas le choix : il faut vivre !** »

Il ajoutait en septembre 1990 : « **Comment voudriez-vous que nous puissions avoir confiance en ces gens qui justifient le refus du Magistère traditionnel de l'Église ?**

**« Ou nous sommes les héritiers de l'Église Catholique, pour le règne de Notre Seigneur et le salut des âmes, ou au contraire nous sommes les héritiers de ceux qui font tout, même au prix d'une rupture avec l'Église Catholique et sa doctrine, pour admettre les principes des droits de l'homme, fondés sur une apostasie véritable, en vue d'obtenir une place de serviteur dans le gouvernement révolutionnaire du monde.**

**« Humainement parlant, je ne vois aucune possibilité d'un accord avec Rome ».**

Tout dévoué en Notre Seigneur Jésus-Christ et Sa Très Sainte Mère.

Abbé Jean-Luc Lafitte